

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES102T**

INTITULE DE L'UE : **Langue et civilisations espagnoles 1**

RESPONSABLE DE L'UE : **JAIME HERNÁNDEZ YÁÑEZ**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES102T_C	QCM: Introduction à la langue espagnole	15'	1
2	LAES102T_C	Pratique de la langue orale et écrite : notes de contrôle continu	-	1
3	LAES102T_C	Conjugaison : note la plus favorable entre la moyenne des notes de cc + partiel écrit ou la seule note du partiel écrit de janvier	±40'	2
4	LAES102T_C	Impératif : note la plus favorable entre la moyenne des notes de cc + partiel écrit ou la seule note du partiel écrit de janvier	±20'	1
5	LAES102T_C	Écrit : Dictée	±20'	1
6	LAES102T_C	CC Prosodie : moyenne des notes de contrôle continu si supérieure à celle de la Dictée, sinon note de Dictée	-	1

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES102T_C	QCM: Introduction à la langue espagnole	15'	1
2	LAES102T_C	Pratique de la langue orale et écrite: écrit	90'	1
3	LAES102T_C	Conjugaison: écrit	±40'	2
4	LAES102T_C	Impératif: écrit	±20'	1
5	LAES102T_C	Écrit : Dictée	±20'	1
6				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Report de note : pour toutes les épreuves de la session 2

Documents autorisés : aucun

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances. Codification des épreuves : l'avant dernier caractère indique le régime d'examen concerné, C = épreuve du contrôle continu, E = épreuve du contrôle terminal, X = épreuve commune aux deux régimes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES106T**

INTITULE DE L'UE : **Espagnol renforcé 1**

RESPONSABLE DE L'UE : **Encarnación ARROYO**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES106T	Notes de contrôle continu en cours	1
2			
3			
4			
5			
6			

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES106T	Evaluation écrite	1 H
2			
3			
4			
5			
6			

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Documents autorisés : aucun

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances. Codification des épreuves : l'avant dernier caractère indique le régime d'examen concerné, C = épreuve du contrôle continu, E = épreuve du contrôle terminal, X = épreuve commune aux deux régimes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES108T**

INTITULE DE L'UE : **Méthodologie de l'espagnol**

RESPONSABLE DE L'UE : **Jaime HERNÁNDEZ YÁÑEZ**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES108T	Notes de contrôle continu	1
2			
3			
4			
5			
6			

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES108T	Evaluation écrite	30'
2			
3			
4			
5			
6			

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Documents autorisés : aucun

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances. Codification des épreuves : l'avant dernier caractère indique le régime d'examen concerné, C = épreuve du contrôle continu, E = épreuve du contrôle terminal, X = épreuve commune aux deux régimes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES202T**

INTITULE DE L'UE : **Langue et civilisation espagnoles 2**

RESPONSABLE DE L'UE : **Jaime HERNÁNDEZ YÁÑEZ**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES202T_C	Écrit : TEB (Test d'espagnol de base)	±50'	3
2	LAES202T_C	Thème: notes de contrôle continu	-	2
3	LAES202T_C	Civilisation HA: écrit	35'	1
4	LAES202T_C	Oral : notes de contrôle continu	-	1
5	LAES202T_C	CC grammaire : moyenne des notes de contrôle continu si supérieure à celle du TEB, sinon note du TEB	-	1
6				

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES202T_C	Écrit : TEB (Test d'espagnol de base)	±50'	3
2	LAES202T_C	Thème: écrit	60'	2
3	LAES202T_C	Civilisation HA: écrit	35'	1
4	LAES202T_C	Oral	15'	1
5				
6				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Report de note : pour toutes les épreuves de la session 2

Documents autorisés : aucun

Ordre des épreuves: TEB, Civilisation HA.

Tous les étudiants doivent se présenter à l'heure de début des épreuves pour inscription, tout retard entraînant l'impossibilité de passer l'épreuve

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES206T**

INTITULE DE L'UE : **Espagnol renforcé 2**

RESPONSABLE DE L'UE : **Francisco JIMENEZ**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES206T	Notes de contrôle continu	1
2			
3			
4			
5			
6			

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES206T	Epreuve écrite	2h
2			
3			
4			
5			
6			

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Documents autorisés : aucun

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances. Codification des épreuves : l'avant dernier caractère indique le régime d'examen concerné, C = épreuve du contrôle continu, E = épreuve du contrôle terminal, X = épreuve commune aux deux régimes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES302T**

INTITULE DE L'UE : **Langue et civilisation espagnoles 3**

RESPONSABLE DE L'UE : **Alba BORDETAS**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES302T_C	Grammaire : notes de contrôle continu	-	2
2	LAES302T_C	Civi HA : notes de contrôle continu	-	2
3	LAES302T_C	Oral : notes de contrôle continu	-	2
4	LAES302T_C	Lettre commerciale : note la plus favorable entre la moyenne des notes de cc + partiel écrit de janvier ou la seule note du partiel écrit de janvier	45'	2
5				
6				

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES302T_C	Grammaire : écrit	1h	2
2	LAES302T_C	Civi HA: oral	20'	2
3	LAES302T_C	Oral	30'	2
4	LAES302T_C	Lettre commerciale: écrit	45'	2
5				
6				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Report de note : pour toutes les épreuves de la session 2

Documents autorisés : aucun

Tous les étudiants doivent se présenter à l'heure de début des épreuves pour inscription, tout retard entraînant l'impossibilité de passer l'épreuve

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES306T** INTITULE DE L'UE : **Traduction économique espagnol-français**

RESPONSABLE DE L'UE : **Florence RAYNIE**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES306T	Notes de contrôle continu	1
2			
3			
4			
5			
6			

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES306T	Version : épreuve écrite	1h30	1
2				
3				
4				
5				
6				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Option ouverte aux L2 et L3 (LAES506T)

Documents autorisés : aucun

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances. Codification des épreuves : l'avant dernier caractère indique le régime d'examen concerné, C = épreuve du contrôle continu, E = épreuve du contrôle terminal, X = épreuve commune aux deux régimes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES402T** INTITULE DE L'UE : **Langue et civilisation espagnoles 4**

RESPONSABLE DE L'UE : **Alba BORDETAS**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES402T_C	Grammaire : notes de contrôle continu	-	2
2	LAES402T_C	Civi ESP : notes de contrôle continu	-	2
3	LAES402T_C	Oral : notes de contrôle continu.	-	1
4	LAES402T_C	Contraction: note la plus favorable entre moyenne notes de cc + partiel écrit ou la seule note du partiel écrit de fin de semestre	2h	2
5				
6				

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES402T_C	Grammaire: écrit	1h	2
2	LAES402T_C	Civi ESP: oral (préparation = 20')	20'	2
3	LAES402T-C	Oral	20'	1
4	LAES402T_C	Contraction: écrit	2h	2
5				
6				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Report de note : pour toutes les épreuves de la session 2

Documents autorisés : aucun

Tous les étudiants doivent se présenter à l'heure de début des épreuves pour inscription, tout retard entraînant l'impossibilité de passer l'épreuve

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES406T** INTITULE DE L'UE : **Traduction économique français-espagnol**

RESPONSABLE DE L'UE : **Florence RAYNIE**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES406T	Notes de contrôle continu	1
2			
3			
4			
5			
6			

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES406T	Épreuve écrite	1h30
2			
3			
4			
5			
6			

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Documents autorisés : aucun

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances. Codification des épreuves : l'avant dernier caractère indique le régime d'examen concerné, C = épreuve du contrôle continu, E = épreuve du contrôle terminal, X = épreuve commune aux deux régimes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES502T** INTITULE DE L'UE : **Langue et civilisation espagnoles 5**

RESPONSABLE DE L'UE : **Elodie QUILLIER**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES502T_C	Civilisation espagnole: notes de contrôle continu	-	2
2	LAES502T_C	Version : notes de contrôle continu	-	1
3	LAES502T_C	Thème oral; préparation = 10'	10'	1
4	LAES502T_C	Thème grammatical: notes de contrôle continu	-	1
5	LAES502T_C	Oral professionnel: notes de contrôle continu	-	1
6				

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES502T_C	Écrit : Civilisation espagnole	60'	2
2	LAES502T_C	Écrit : Version	60'	1
3	LAES502T_C	Oral : Thème oral (préparation = 10')	10'	1
4	LAES502T_C	Écrit : Thème grammatical	45'	1
5	LAES502T_C	Oral : Oral professionnel	20'	1
6				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Report de note : pour toutes les épreuves de la session 2

Documents autorisés : aucun

Thème oral : des convocations individuelles seront publiées sur IRIS.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES506T** INTITULE DE L'UE : **Espagnol renforcé 3**

RESPONSABLE DE L'UE : **Francisco JIMENEZ**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES506T	Notes de contrôle continu	1
2			
3			
4			
5			
6			

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES506T	Épreuve écrite	1h
2			
3			
4			
5			
6			

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Documents autorisés : aucun

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances. Codification des épreuves : l'avant dernier caractère indique le régime d'examen concerné, C = épreuve du contrôle continu, E = épreuve du contrôle terminal, X = épreuve commune aux deux régimes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES602T** INTITULE DE L'UE : **Langue et civilisation espagnoles 6**

RESPONSABLE DE L'UE : **Elodie QUILLIER**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES602T_C	Écrit : Thème	90'	2
2	LAES602T_C	Civilisation hispano-américaine: notes de contrôle continu	-	1
3	LAES602T_C	Version orale: notes de contrôle continu	-	2
4	LAES602T_C	Oral : Synthèse. Notes de cc. Dossier conforme et complet à rendre en version électronique sur l'ENT et en version papier aux dates fixées	10'	2
5				
6				

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES602T_C	Écrit : Thème	90'	2
2	LAES602T_C	Civilisation hispano-américaine: oral	30'	1
3	LAES602T_C	Oral : Version orale (préparation = deux fois la durée du document + 4')	10'	2
4	LAES602T_C	Oral : Synthèse. Dossier conforme et complet à rendre en version électronique sur l'ENT et en version papier aux dates fixées	10'	2
5				
6				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Report de note : pour toutes les épreuves de la session 2

Documents autorisés : aucun par défaut, sauf Thème

Synthèse : Dossier conforme et complet à rendre en version électronique sur l'ENT et en version papier aux dates fixées.

Thème: Documents autorisés : tous dictionnaires en support papier.

Tous les étudiants doivent se présenter à l'heure de début des épreuves pour inscription, tout retard entraînant l'impossibilité de passer l'épreuve

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES606T** INTITULE DE L'UE : **Espagnol : langue appliquée**

RESPONSABLE DE L'UE : **Francisco JIMENEZ**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES606T	Notes de contrôle continu	1
2			
3			
4			
5			
6			

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.
Code	Nature et Intitulé		
1	LAES606T	Exposé oral	15'
2			
3			
4			
5			
6			

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Documents autorisés : aucun

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances. Codification des épreuves : l'avant dernier caractère indique le régime d'examen concerné, C = épreuve du contrôle continu, E = épreuve du contrôle terminal, X = épreuve commune aux deux régimes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES702T** INTITULE DE L'UE : **Espagnol des Affaires 1**

RESPONSABLE DE L'UE : **Francisco JIMENEZ**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES702T_C	Traduction spécialisée (THÈME)	1h30	2
2	LAES702T_C	Oral pro. : Notes de contrôle continu.		1
3	LAES702T_C	Reportage : note de contrôle continu.		1
4				
5				
6				

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES702T_C	Traduction spécialisée (THÈME) : composition sur table	1H30	2
2	LAES702T_C	Oral pro : entretien. Impératif : dossier conforme et complet à remettre au début de l'entretien individuel.	20'	1
3				
4				
5				
6				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Report de note : pour toutes les épreuves de la session 2

Documents autorisés : aucun sauf **Traduction** : Documents autorisés : tous dictionnaires en support papier.

Tous les étudiants doivent se présenter à l'heure de début des épreuves pour inscription, tout retard entraînant l'impossibilité de passer l'épreuve

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **LAES802T** INTITULE DE L'UE : **Espagnol des Affaires 2**

RESPONSABLE DE L'UE : **Francisco JIMENEZ**

SESSION 1

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES802T_C	Notes de contrôle continu : présentations orales & dossier conforme et complet à rendre en version électronique (PDF pour l'anti-plagiat) à la date fixée sur IRIS et en version papier (pour correction).	-	2
2	LAES802T_C	Synthèse : note de contrôle continu	-	1
3				
4				
5				
6				

SESSION 2

CONTROLE CONTINU

Épreuve		Durée	Coeff.	
Code	Nature et Intitulé			
1	LAES802T_C	Oral et/ou dossier conforme et complet à rendre en version électronique (PDF pour l'anti-plagiat) à la date fixée sur IRIS et en version papier (pour correction).	20 min	2
2	LAES802T_C	Synthèse : écrit	2h	1
3				
4				
5				
6				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / DOCUMENTS AUTORISES

Report de note : pour toutes les épreuves de la session 2

Documents autorisés : aucun

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 10/10/2023

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023